





## 1 Identification de la substance / préparation et de la société

### VariKwick Liquide Numero d'article: 20-3597-xxx

<b>Utilisation:</b>	Plastique technique
<b>Utilisation identifiée:</b>	aucun
<b>Mode d'action:</b>	Voir l'information de produit.
<b>Société:</b>	Buehler GmbH In der Steele 2 D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE Téléphone: 0800.89.73.71 Téléfax: 0800.88.05.27 Site internet: www.buehler.fr E-mail: info@buehler.fr
<b>Téléphone en cas d'urgence:</b>	0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
<b>Compétent:</b>	Schroeder@chemiebuero.de

## 2 Dangers possibles

<b>Dangers physico-chimiques:</b>	Voir le chapitre 10.	
<b>Autres dangers:</b>	aucun	
<b>Symbole de danger:</b>		
	Facilement inflammable	Nocif
<b>Phrases-R:</b>	R 11: Facilement inflammable. R 20/21/22: Nocif par inhalation, contact avec la peau et par ingestion. R 33: Danger d'effets cumulatifs. R 37/38: Irritant pour les voies respiratoires et la peau. R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.	

## 3 Composition / Informations sur les composants

Conc. [%]	Substance
40 - <60	Méthacrylate de méthyle CAS: 80-62-6, EINECS/ELINCS: 201-297-1 EU-INDEX: 607-035-00-6 ECB-Nr.: GHS/CLP: Flam. Liq. 2, STOT SE 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, H225, H335, H315, H317 EEC: Xi-F, R11-37/38-43
1 - < 5	Dodecylmercaptane CAS: 112-55-0, EINECS/ELINCS: 203-984-1 EU-INDEX: ECB-Nr.: GHS/CLP: - EEC: Xi, R36/37/38-53
1 - < 2	N,N-diméthyl-p-toluidine CAS: 99-97-8, EINECS/ELINCS: 202-805-4 EU-INDEX: 612-056-00-9 ECB-Nr.: GHS/CLP: Acute Tox. 3, STOT RE 2, Aquatic Chronic 3, H331, H311, H301, H373, H412 EEC: T, R23/24/25-33-52/53

**Commentaire relatif aux composants:** Liste SVHC (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation): Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste. Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## 4 Premiers secours

<b>Indications générales:</b>	Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.
<b>Après inhalation:</b>	Assurer un traitement médical. Assurer un apport d'air frais.
<b>Après contact cutané:</b>	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
<b>Après contact avec les yeux:</b>	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
<b>Après ingestion:</b>	Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
<b>Indications pour le médecin:</b>	Traiter les symptômes.

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Agent d'extinction approprié:</b>	Mousse. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Produits extincteurs en poudre.
<b>Agent d'extinction non approprié:</b>	Jet d'eau.
<b>Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:</b>	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
<b>Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
<b>Indications complémentaires:</b>	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<b>Mesures de prudence relatives aux personnes:</b>	Tenir à l'écart de sources d'inflammation.  Veiller à assurer une aération suffisante. Utiliser un vêtement de protection individuel. Sol très glissant suite au déversement du produit.
<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
<b>Procédé de nettoyage:</b>	Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

## 7 Manipulation et stockage

<b>Indications pour l'utilisation en toute sécurité:</b>	Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
<b>Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:</b>	Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.  Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.
<b>Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:</b>	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
<b>Indications concernant les stockages en commun:</b>	Ne pas stocker avec des agents oxydants.
<b>Données complémentaires concernant les conditions de stockage:</b>	Conserver les récipients hermétiquement fermés.  Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé. Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.



## 8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

**Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques:** Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

**Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)**

Conc. [%]	Substance / VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition
40 - < 60	Méthacrylate de méthyle / 100 ppm, 410 mg/m <sup>3</sup> , TMP n° 82, FT n° 62

**Protection respiratoire:** Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit.

En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre A.

**Protection des mains:** Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374).

Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.

**Protection des yeux:** Lunettes de protection.

**Protection corporelle:** Vêtement de protection léger en matière plastique.

**Mesures générales de protection:** Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les vapeurs.

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

**Mesures d'hygiène:** Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

**Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:** non déterminé

## 9 Propriétés physiques et chimiques

<b>Etat:</b>	liquide
<b>Couleur:</b>	incolore
<b>Odeur:</b>	caractéristique
<b>Valeur du pH:</b>	non applicable
<b>Valeur du pH [1%]:</b>	non applicable
<b>Point d'ébullition [°C]:</b>	101
<b>Point d'éclair [°C]:</b>	10
<b>Température d'inflammation [°C]:</b>	430
<b>Limite inférieure d'explosion:</b>	2,1 Vol. %
<b>Limite supérieure d'explosion:</b>	12,5 Vol. %
<b>Propriétés comburantes:</b>	non
<b>Pression de vapeur [kPa]:</b>	4,7 (20°C)
<b>Densité [g/ml]:</b>	non déterminé
<b>Densité de versement [kg/m<sup>3</sup>]:</b>	non applicable
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	partiellement miscible
<b>Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:</b>	non déterminé
<b>Viscosité:</b>	non applicable
<b>Densité relative de vapeur par rapport à l'air:</b>	non déterminé
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	non déterminé
<b>Point de fusion [°C]:</b>	non déterminé
<b>Auto-inflammation [°C]:</b>	non déterminé
<b>Temp. de décomposition [°C]:</b>	non déterminé

## 10 Stabilité et réactivité

**Réactions dangereuses:** Réagit au contact des peroxydes et d'autres substances formant des radicaux.

Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

**Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus.

### 11 Informations toxicologiques

<b>Toxicité orale aiguë:</b>	non déterminé
<b>Toxicité dermale aiguë:</b>	non déterminé
<b>Toxicité aiguë par inhalation:</b>	non déterminé
<b>Irritation oculaire:</b>	non déterminé
<b>Irritation primaire cutanée:</b>	non déterminé
<b>Sensibilisation:</b>	non déterminé
<b>Toxicité sub-aiguë:</b>	non déterminé
<b>Toxicité chronique:</b>	non déterminé
<b>Mutagénèse:</b>	non déterminé
<b>Toxicité sur la reproduction:</b>	non déterminé
<b>Cancérogénèse:</b>	non déterminé
<b>Expérience issue de la pratique:</b>	aucun
<b>Remarques générales:</b>	Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.




### 12 Informations écotoxicologiques

<b>Toxicité sur poissons:</b>	non déterminé
<b>Toxicité sur daphnies:</b>	non déterminé
<b>Comportement dans les compartiments de l'environnement:</b>	non déterminé
<b>Comportement dans les stations d'épuration:</b>	non déterminé
<b>Toxicité sur bactéries:</b>	non déterminé
<b>Biodégradabilité:</b>	non déterminé
<b>DCO:</b>	non déterminé
<b>DBO 5:</b>	non déterminé
<b>AOX-remarque:</b>	non applicable
<b>2006/11/CE:</b>	oui
<b>Indications générales:</b>	Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.



### 13 Considérations relatives à l'élimination

<b>Produit:</b>	Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.
<b>Emballage non nettoyé:</b>	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
<b>Catalogue européen des déchets (recommandé):</b>	070104*

### 14 Informations relatives au transport

<b>Classification selon ADR:</b>	UN 1247 Méthacrylate de méthyle monomère, stabilisé, solution 3 II
<b>- Code de classification:</b>	F1
<b>- Etiquettes de danger:</b>	
<b>- ADR LQ</b>	LQ4: 3 I
<b>- ADR 1.1.3.6 (8.6):</b>	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): 2 (D/E)
<b>Classification selon IMDG:</b>	UN 1247 Methyl methacrylate monomer, stabilized, solution 3 II
<b>- EMS</b>	F-E, S-D
<b>- Etiquettes de danger:</b>	
<b>- IMDG LQ</b>	1 I
<b>Classification selon IATA:</b>	UN 1247 Methyl methacrylate monomer, stabilized, solution 3 II
<b>- Etiquettes de danger:</b>	

### 15 Informations relatives à la réglementation

<b>Scénario d'exposition:</b>	non déterminé
<b>Rapport sur la sécurité chimique:</b>	non déterminé
<b>Classification:</b>	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.
<b>Symbole de danger:</b>	 
	Facilement inflammable                      Nocif
<b>Contient:</b>	N,N-diméthyl-p-toluidine Méthacrylate de méthyle
<b>Phrases-R:</b>	R 11: Facilement inflammable. R 20/21/22: Nocif par inhalation, contact avec la peau et par ingestion. R 33: Danger d'effets cumulatifs. R 37/38: Irritant pour les voies respiratoires et la peau. R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Phrases-S:</b>	S 9: Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. S 16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S 23.3: Ne pas respirer les vapeurs. S 36/37: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
<b>Caractéristique particulière:</b>	aucun
<b>PRESCRIPTIONS DE CEE:</b>	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG
<b>RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:</b>	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2010).
<b>RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):</b>	Non déterminé.
<b>Authorisation, TITRE VII:</b>	non applicable
<b>Restrictions, TITRE VIII:</b>	non applicable

### 16 Autres données

<b>Phrases-R (Chapitre 03):</b>	R 36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R 23/24/25: Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R 33: Danger d'effets cumulatifs. R 52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R 11: Facilement inflammable. R 37/38: Irritant pour les voies respiratoires et la peau. R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Mentions de danger (Chapitre 03):</b>	H331 Toxique par inhalation. H311 Toxique par contact cutané. H301 Toxique en cas d'ingestion. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Observer les restrictions d'emploi:</b>	oui
<b>VOC (1999/13/CE):</b>	~ 50%

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Copyright: Chemiebüro®